

Règlements

Camping le Domaine du Sapin Vert

1. Respect des horaires de silence:

- Les périodes de silence sont souvent imposées entre 23h et 7h pour garantir le repos de tous les campeurs.

2. Feux de camp :

- Utiliser des foyers prévus à cet effet et s'assurer qu'ils sont complètement éteints avant de quitter le site ou d'aller dormir.

3. Gestion des déchets :

- Tous les déchets doivent être triés et jetés dans les poubelles appropriées. Ne pas laisser de déchets sur le terrain de camping.
- **Tous les déchets doivent être déposés dans des sacs fermés.**
- Aucun déchet ne doit être laissé en vrac dans les contenants ou à l'extérieur de ceux-ci.

4. Animaux domestiques :

- Les animaux domestiques doivent être tenus en laisse en tout temps et leurs déjections doivent être ramassées immédiatement.
- Pour le respect de tous, les jappements excessifs après **21h** ne seront pas tolérés. »

5. Utilisation des équipements communs :

- Les douches, toilettes et autres équipements communs doivent être laissés propres après utilisation.
- Merci de ne pas jeter de papier brun dans les toilettes.

6. Vitesse des véhicules :

- La vitesse des véhicules dans le camping est limitée à **10 km/h** pour assurer la sécurité de tous, en particulier des enfants. Merci de respecter cette limite.

7. Stationnement :

- Les véhicules doivent être garés uniquement dans les zones désignées pour éviter de bloquer les accès ou les chemins. Un maximum de 2 véhicules par emplacement, si l'espace le permet. Pour des invités supplémentaires, un espace est disponible à l'entrée du camping.

1. Respect des emplacements :

- Camper uniquement sur les emplacements attribués. Ne pas empiéter sur l'espace des autres campeurs.

2. Utilisation de l'électricité :

- Respecter les consignes concernant l'utilisation des prises électriques pour éviter les surcharges.
- Lorsque vous êtes absent, le système de climatisation ou de chauffage doit être éteint, sans quoi des frais pourraient s'appliquer.

3. Nuisances sonores :

- Musique forte et autres nuisances sonores sont à éviter, surtout en dehors des heures autorisées.
- Le couvre-feu est en vigueur à partir de **22h du dimanche au jeudi** et de **23h le vendredi et le samedi**.
- Lors des soirées organisées par le camping, le couvre-feu peut être prolongé jusqu'à **minuit (00 h)**. Toutefois, à partir de **23h**, le niveau sonore sera réduit pour les événements se déroulant à l'intérieur.
- **Veillez noter qu'aucun bruit excessif ne sera toléré à l'extérieur, à partir du couvre-feu.**

4. Protection de la nature :

- Ne pas endommager les arbres et autres éléments naturels.
- Vous n'avez pas l'autorisation de faire la coupe d'un élément naturel.

5. Sécurité incendie :

- Ne jamais laisser de feu ou de barbecue sans surveillance.

6. Respect des autres campeurs :

- Adopter un comportement respectueux envers les autres campeurs. Les disputes et comportements agressifs ne sont pas tolérés envers les employés et les campeurs.

7. Visiteurs:

- Concernant les chalets et roulottes de location, si un visiteur s'ajoute à votre séjour, vous devez en aviser la direction. Des frais pourraient s'appliquer.

8. Petits campeurs:

- Les parents sont responsables de la surveillance et de la sécurité de leurs enfants. Ils sont aussi responsables de leurs gestes.
- Par mesure de sécurité, les enfants ne sont pas autorisés à faire du vélo sur le terrain de camping après la tombée de la nuit.

9. Propreté des lieux:

- Veuillez conserver la propreté des lieux. En cas de non-respect, des frais de nettoyage vous seront facturés.

10. Location d'équipement

- Il est strictement interdit de faire de la sous-location de vos équipements sur le terrain de camping (roulottes ou autres).

Pour le bonheur de tous, merci d'appliquer et respecter ces règlements.

L'équipe du Camping Du Sapin Vert

Politique d'annulation

Camping le Domaine du Sapin Vert

1.1 Annulation 14 jours ou plus avant la date d'arrivée prévue

- Aucune pénalité ne sera appliquée.
- Le montant, si déjà versé, (dépôt ou acompte) sera remboursé intégralement, sauf frais de transaction bancaire éventuels.

1.2 Annulation entre 7 et 13 jours avant la date d'arrivée prévue

- Des **frais équivalant à 50 % du montant total** de la réservation seront retenus.
- Le solde de 50 % restant vous sera remboursé, sous réserve des frais bancaires.

1.3 Annulation sans préavis

- **100 % du montant total** de la réservation sera facturé.
- Aucun remboursement ne sera émis.

*Pour le bonheur de tous, merci d'appliquer et respecter ces règlements.
L'équipe du Camping Du Sapin Vert*

Règlements chalets et prêt-à-camper

Camping le Domaine du Sapin Vert

Règlements pour les chalets et roulottes locatives

Merci de lire attentivement les consignes suivantes afin d'assurer un séjour agréable pour tous et de maintenir la qualité de nos installations.

Horaires d'arrivée et de départ

- **Heure d'arrivée (Check-in)**

L'arrivée dans le chalet ou la roulotte est possible à partir de **15h00**. Avant cette heure, le logement peut ne pas être prêt, sauf autorisation spéciale de la direction.

- **Heure de départ (Check-out)**

Le départ doit impérativement être effectué **avant 11h** le jour de votre départ.

- **Prolongation de séjour (départ tardif)**

- Si vous souhaitez **prolonger votre départ** au-delà de 11h, vous devez en faire la demande **au moins 24h à l'avance** en contactant la réception.
- La prolongation est **soumise à disponibilité** du chalet.
- Des **frais supplémentaires** seront appliqués selon le temps de prolongation.
- En cas d'impossibilité (chalet réservé pour un nouvel arrivant), le départ doit rester à 11h.

Merci de respecter ces horaires afin de nous permettre d'assurer un nettoyage et une préparation optimale.

À votre arrivée

- Un inventaire de base est fourni. Veuillez nous aviser dans les premières heures si un article est manquant ou endommagé.
- Aucun mobilier ou équipement ne doit être déplacé à l'extérieur sans autorisation.

Propreté des lieux (avant le départ)

Il est essentiel que les lieux soient laissés propres et en bon état :

- Balayer les planchers.
- Laver la vaisselle, la sécher et la ranger.
- Vider le réfrigérateur et jeter les aliments périssables.
- Déposer les déchets dans des sacs fermés et les apporter aux conteneurs désignés.
- Replacer les meubles à leur emplacement d'origine.
- **Nettoyer le BBQ si utilisé (grille incluse).**

- Fermer les fenêtres et éteindre les lumières.
- En été : s'assurer que l'air climatisé est éteint.
- Toujours remettre le système de chauffage à 17 °C.

⚠ **Des frais de ménage supplémentaires pourront être facturés si le chalet ou la roulotte est laissé dans un état jugé inadéquat.**

Tabac et vapotage

- **Il est strictement interdit de fumer ou vapoter à l'intérieur. Des frais de décontamination s'appliqueront en cas de non-respect.**

-

Animaux

- Les animaux doivent être déclarés à l'avance.
- Les jappements excessifs, particulièrement après 21 h, ne sont pas tolérés.
- Les propriétaires sont responsables de ramasser les excréments de leur animal.
- **Si un animal fait ses besoins à l'intérieur, des frais de nettoyage supplémentaires** pourront être facturés.

Sécurité

- Les feux extérieurs doivent être faits dans les foyers prévus à cet effet et sous surveillance constante.
- Il est interdit d'allumer un feu par temps venteux ou lors d'interdiction émise par la SOPFEU.

Nombre de personnes autorisées

- Le nombre de personnes séjournant dans le chalet ou la roulotte **ne doit pas excéder le nombre permis lors de la réservation.**
- **Des frais de 25 \$ + taxes par personne supplémentaire** pourront être facturés si cette règle n'est pas respectée.

Clés et cartes d'accès

- À votre départ, **toutes les clés et cartes de la barrière doivent être remises à la réception** ou selon les consignes fournies.
- **En cas d'oubli de restitution de la clé ou de la carte d'accès**, envoyer immédiatement les biens par la poste ou des **frais de 30 \$** seront facturés.

*Pour le bonheur de tous, merci d'appliquer et respecter ces règlements.
L'équipe du Camping Du Sapin Vert*